Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek

Information Schweiz

Band: 13 (1998)

Heft: 11

Artikel: La tradition électronique : vers un consortium national pour l'information

électronique dans la recherche et l'éducation

Autor: Cuendet, Pierre / Offenstein, Anouchka / Burkhard, Evelyne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-770303

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA TRADITION ÉLECTRONIQUE

VERS UN CONSORTIUM NATIONAL POUR L'INFORMATION ÉLECTRONIQUE DANS LA RECHERCHE ET L'ÉDUCATION

Conférence de Pierre Cuendet, Bibliothèque commune de chimie et de pharmacie UNIL-EPFL



La relation entre utilisateurs et fournisseurs d'information s'est fortement modifiée depuis que les réseaux informatiques ont pratiquement aboli la distance entre partenaires: nombre de ressources documentaires électroniques sont maintenant directement accessibles depuis chaque poste de travail, et ceci quelle que soit la localisation géographique du site serveur. Cette situation nouvelle impose au bibliothécaire, médiateur «naturel» entre utilisateur et fournisseur d'information, de repenser la gestion de l'accès à l'information pour des collectivités d'utilisateurs qui désormais se définissent plus par leurs besoins communs que par leur appartenance à un site géographique ou une institution donnée.

Deux conditions sont nécessaires pour accéder aux sources d'information par l'intermédiaire d'un réseau. Il faut tout d'abord détenir le droit d'utiliser les données, droit qui s'obtient, pour la plupart des sources professionnelles, par l'acquisition de licences d'utilisation. Il faut ensuite avoir à sa disposition les moyens techniques pour sélectionner l'information pertinente et pour gérer son transfert entre le serveur et l'utilisateur. Pour remplir ces deux conditions d'une manière efficace et économique pour des groupes d'utilisateurs d'institutions différentes mais partageant des besoins identiques, il faut une organisation représentative des institutions partenaires. Des nombreuses organisations de ce type, portant en général le nom de consortia, ont été créées plus particulièrement dans le domaine de l'éducation supérieure et de la recherche. Un tel consortium, de dimension nationale, nous paraît indispensable en Suisse pour

a) la négociation et la signature d'accords globaux avec les producteurs d'information électronique pour la recherche et l'enseignement, b) l'évaluation et la sélection d'outils informatiques de recherche et de transfert de données.

La structure et les tâches de ce consortium, que j'appellerais CHERI (CH Education and Research Information), pourraient s'inspirer de ce qui a été mis sur pied en Grande-Bretagne par le Joint Information Systems Commitee (JICS) avec les organismes CHEST, BIDS et NESLI. CHERI permettrait aux membres des institutions d'enseignement et de recherche, non seulement des Hautes Ecoles, mais aussi des écoles d'ingénieurs, des HES ainsi que des organismes publics de recherche et d'organisations internationales d'accéder à un grand nombre de ressources documentaires nécessaires à leurs activités.

Compte-rendu rédigé par Pierre Cuendet

RECHERCHES SÉLECTIVES SUR INTERNET POUR LES SPÉCIALISTES EN INFORMATION - SERVEUR BIBLINK



Atelier de Katharina Weilenmann, Schaffhausen, Diplombibliothekarin BBS

Katharina Weilenmann a présenté différentes techniques de recherche dans *Internet* ainsi que sa propre *page web*. Elle a insisté sur le fait que toute recherche d'information débute par un entretien approfondi avec le client, afin de bien cerner



ses besoins et souhaits. Elle a ensuite expliqué rapidement la structure des URL: une connaissance de celle-ci permet en effet parfois de trouver un site en tapant intuitivement son adresse probable. La recherche documentaire implique de tenter de trouver le plus rapidement possible l'information souhaitée, d'utiliser toutes les ressources à disposition en commençant par celles de sa propre bibliothèque, tout en gardant à l'esprit la qualité de l'information. Dans les recherches sur le web, elle différencie entre le surfing, le browsing et l'utilisation des search engines (souvent peu efficaces). Une autre possibilité à ne pas négliger est de consulter via e-mail d'autres collègues. Afin de trouver des sites utiles, une lecture régulière de la presse spécialisée s'impose également. Mme Weilenmann a ensuite présenté le site Biblink. Malheureusement, la démonstration prévue n'a pu avoir lieu suite à un problème informatique.

Biblink est un «clearinghouse» (c'est-à-dire un répertoire thématique spécifique recensant des sites Internet), destiné aux spécialistes de l'information. Il propose entre autres des liens sur des sites ou des répertoires de sites:

- de serveurs web généraux
- de bibliothèques
- de net-names (= abréviations des pays employées dans les URL)
- de villes
- de musées
- de répertoires de périodiques [Remarque: afin de savoir si un périodique existe en ligne, une autre possibilité consiste à consulter le site de son éditeur]
- de répertoires de dissertations
- d'autres clearinghouses tels que le Deutsches Medizinforum ou l'Online Recht.

Selon Mme Weilenmann, quatre éléments sont importants lors d'une recherche:

- la créativité
- la lecture de publications spécialisées
- l'utilisation de plusieurs médias
- l'emploi de clearinghouses

Face à l'explosion de la masse des informations, les professionnels tentent d'élaborer des solutions pour faciliter les recherches: les informaticiens développent des machines de recherche toujours plus performantes, tandis que les spécialistes de l'information mettent en place des systèmes de métadonnées.

Pour nous cependant, bibliothécaires et documentalistes, il s'agit de faire preuve d'imagination et d'empathie pour le client afin de l'aider à trouver les informations souhaitées et à assumer ainsi notre rôle de médiateur.

Compte-rendu rédigé par Anouchka Offenstein

LES SERVICES DE RÉFÉRENCE ET LES NOUVEAUX MÉDIAS



Atelier animé par:

- ♦ Renata Jaccard, responsable du service de référence de la BCU Lausanne
- ♦ Daisy Mc Adam, directrice de la Bibliothèque des SES de l'Université de Genève

Cet atelier était organisé en trois parties: l'exposé de R. Jaccard intitulé «Réalisations et questions», celui de D. Mc Adam «Tendances et perspectives» et une discussion en petits groupes.

Après avoir rappelé les missions des services de référence, R. Jaccard a esquissé le contexte dans lequel ils se développent: augmentation et diversification des offres en ressources électroniques, usagers plus exigeants, car ayant développé eux-mêmes des compétences par la pratique d'Internet. Elle note que, même si différents types de ressources cohabitent encore dans les bibliothèques, l'utilisation du web pour les recherches tendra à l'avenir à prendre une place croissante au détriment des CD-ROM en réseau. R. Jaccard s'intéresse ensuite aux services de référence électroniques, dont elle donne trois exemples:

- Ask a Librarian (réalisation commune à 40 bibliothèques anglaises qui assurent à tour de rôle une permanence journalière)
- AskERIC
- Internet Public Library (servant à la formation des étudiants d'une école de bibliothécaires à Michigan)

Dans le dernier volet de son exposé, R. Jaccard traite enfin de la formation à distance, qui prend une ampleur considérable, mais à laquelle les bibliothèques sont encore mal adaptées. Dans ce domaine, il est nécessaire d'établir un partenariat entre l'université qui prodigue l'enseignement à distance et sa bibliothèque, ainsi qu'une collaboration entre cette dernière et la bibliothèque de proximité de l'étudiant.

Dans le second exposé, D. Mc Adam incite à réfléchir en de nouveaux termes, à de nouveaux partenariats et à se rapprocher des chercheurs utilisant la bibliothèque. Les nouvelles technologies ont un impact direct sur l'offre de services: les supports se diversifient, l'information se décentralise, le service de référence doit s'occuper d'utilisateurs à distance. De nouveaux besoins voient le jour: demandes de formation afin de pouvoir exploiter de manière pertinente les ressources d'Internet, besoins de programmes d'aide à l'utilisation des logiciels de gestion documentaire. Les compétences exigées des bibliothécaires se diversifient: connaissances en marketing, en droit et négociation de licences, capacité de prodiguer un enseignement sur mesure, etc. Faut-il dès lors demander aux bibliothécaires de s'adapter ou engager dans les bibliothèques des spécialistes de ces domaines? Cette évolution amène également un nouveau modèle de gestion dont les mots-clefs sont: gestion de projet, travail d'équipe, knowledge management, relations publiques (très importantes



pour créer de nouveaux partenariats). Selon D. Mc Adam, le service de référence est au centre de la politique documentaire de la bibliothèque. C'est là que ce feront tous les changements. Il est la bibliothèque de demain.

Les participants se sont ensuite répartis en trois groupes afin de discuter chacun une question proposée par les animatrices. Dans le premier groupe, qui a débattu de la validité et de l'adaptation des informations transmises aux usagers via les nouvelles technologies, on a relevé que la responsabilité de la bibliothèque quant à la pertinence de l'information donnée est plus élevée face à un utilisateur peu formé que face à un chercheur. On a souligné également le désir des utilisateurs d'obtenir des informations filtrées.

Le second groupe, qui traitait de l'adaptation des bibliothécaires aux exigences des nouvelles technologies, a estimé que les bibliothécaires resteraient indispensables en tant que filtreur et orientateur. Pour rester à la pointe du progrès, ils ont cependant besoin d'un système de formation continue. Une collaboration style réseau entre spécialistes de divers domaines pourrait également être mise en place.

Le dernier groupe enfin avait comme thème les nouveaux enjeux de la formation des usagers. Il souligne l'importance d'une réflexion au sein de la bibliothèque quant à la fixation des priorités et la nécessité d'une réflexion sur ce que la bibliothèque peut offrir gratuitement et ce qui risque de devenir payant. Il constate enfin que la nouvelle conception du rôle de formateur et de chercheur des bibliothécaires peut parfois déranger les «vrais» professeurs et chercheurs.

Compte-rendu rédigé par Anouchka Offenstein

SUPPORTS ANALOGIQUES ET DIGITAUX DANS LA PRATIQUE BIBLIOTHÉCONOMIQUE: SYSTÈMES, MAINTENANCE, DURÉE DE VIE ET ARCHIVAGE



Conférence de Karl Böhler, Bibliothèque de l'ETHZ, section non-books

De plus en plus, les bibliothèques se trouvent confrontées au problème de gestion et d'archivage de données analogiques et digitales sur disquettes, CD-ROM, bandes magnétiques, etc. Dans son exposé, Karl Böhler a voulu présenter les expériences et les connaissances acquises à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ). Il a comparé les divers supports de stockage utilisés à l'ETHZ du point de vue de leur capacité de stockage, de leur fiabilité et de leur durée de vie (celle annoncée par les producteurs et celle constatée à l'ETHZ). Les floppy disk n'ont qu'une capacité de stockage restreinte (max. 1,44 MB), insuffisante face à l'ampleur des données actuelles. Leur durée de vie annoncée est de 5-15 ans, mais l'ETHZ a déjà enregistré des pertes après env. 5 ans. D'autres disques plus puissants ont des durées de vie semblables et peuvent être utilisés dans des bibliothèques aux besoins plus ou moins importants:

- ZIP: 100 MB, soit l'équivalent de 69 floppy disks
- JAZ: 1 GB, soit 694 floppy disks
- MO-Disk: 640 MB

Les *Digital Data Tapes* quant à elles peuvent contenir 8 GB, soit l'équivalent de 2'777 floppy disks. Leur durée de vie est d'environ 15 ans.

Côté disques, les CR-ROM (max. 750 MB) ont une durée de vie annoncée de 20 ans. Cependant, les CD-ROM de basse qualité peuvent déjà s'oxyder après un an lorsque leur bord n'est pas soudé correctement. Les CD-R (durée de vie annoncée: 3 à 28 ans) sont à déconseiller absolument: la couche porteuse de l'information se trouve en effet à la surface du disque (et non soudée à l'intérieur du plastique comme pour les CD normaux): un simple frottement mécanique peut donc l'endommager. Les nouveaux DVD poseront probablement également un problème de fiabilité en raison de la finesse des couches multiples se trouvant à l'intérieur du disque: en règle générale (et c'est valable pour tous les supports), plus les données sont compactes, moins c'est fiable. Les MO-Disk en revanche semblent tenir leurs promesses (durée de vie 20-30 ans).

La durée de vie des *video tapes* (5-10 ans) varie en fonction de leur qualité. Il faut acheter le haut de gamme et choisir des bandes de 1-2 heures: les bandes des cassettes longue durée sont plus minces et moins résistantes.

L'ETHZ a aussi été confrontée à un autre problème: de plus en plus d'institutions mettent leurs données sur *Internet* au lieu de les imprimer sur *papier*. L'ETHZ ne reçoit donc plus qu'un fichier informatique (souvent payant) qu'en raison du droit d'auteur, elle ne peut transmettre tel quel via *e-mail* aux usagers qui en font la demande. En attendant que ce problème juridique soit clairement réglé, l'ETHZ prête donc au lecteur une disquette sur laquelle elle a copié le fichier voulu, avec obligation pour le lecteur de lui rendre cette copie (si le lecteur s'en fait un duplicata, c'est sa propre affaire ...).

Karl Böhler a encore donné quelques autres trucs pratiques auxquelles bibliothèques doivent faire attention lorsqu'elles veulent stocker des données informatiques:

- Lorsqu'on attribue un nom à un ficher, il vaut mieux respecter la limitation à 8 + 3 positions après le point, même si Windows 95 autorise désormais des noms plus longs. On s'évite ainsi de bien mauvaises surprises si l'on veut un jour lire le fichier sur un autre système.
- Se méfier des formats commerciaux récent et qui risquent de disparaître rapidement! Lorsque la bibliothèque de l'EPFZ a dû mettre sur Internet le texte des dissertations de ses étudiants, elle a choisi de les numériser et sauvegarder en format PCX, déjà ancien, mais largement répandu. Ce n'est qu'ensuite qu'elle les a converti au format PDF.

Plusieurs questions ont été posées, dont

- Le problème de la facturation aux usagers:
- Face aux restrictions budgétaires, il devient presque impossible aux bibliothèques de fournir gratuitement des copies informatiques à leurs lecteurs. Une facturation devient nécessaire, ce qui permet aussi de sensibiliser les usagers aux coûts qu'ils occasionnent.
- Le problème du transfert des données d'un système vers un autre:



Ce sera un des très gros problèmes dans les années à venir. Il se posera moins pour les textes (Word, par exemple, est plus ou moins compatible avec d'autres traitements de texte) que pour le son numérique, où chaque système utilise son propre schéma de digitalisation, d'où des problèmes de compatibilité insolubles lorsqu'il faudra effectuer un transfert. On peut même se demander s'il ne vaut pas mieux de ce cas retourner aux supports analogiques! Le même problème se posera avec les divers types de disque optique qui ont développé chacun leur propre système de lecture laser.

Compte-rendu rédigé par Anouchka Offenstein

DES FONDS SONORES DE LA RSR



Atelier conférence animé par Jean-François Cosandier, RSR

Les fonds de la Radio Suisse Romande (RSR), constitués depuis 1936, représentent un stock divers destiné avant tout à la réutilisation interne, dite primaire. Leur conservation n'a donc pas d'existence institutionnelle. Dès lors il a toujours été difficile de répondre à d'autres attentes, qui ne constituent que des embryons de missions secondaires à remplir. La politique de la RSR en la matière peut se résumer en trois points essentiels: permettre la recherche; collaborer à la mise en forme de produits, comme le CD-ROM concocté avec les Nations Unies et retraçant leur histoire; et commercialiser, surtout pour ce qui concerne les enregistrements de concerts et de conférences.

Les nouvelles méthodes de production adoptées par la maison ont considérablement remis en question les pratiques d'archivages en vigueur jusqu'ici. Alors qu'auparavant, on disposait d'un support d'enregistrement fiable (la bande magnétique), il a fallu l'abandonner au profit d'une solution numérique, constituée par les mini-disques et les cassettes DAT, qui peuvent contenir de 1 à 2 heures de son. Mais on ne leur prédit que 5 à 6 ans d'existence seulement ... Ce ne sont donc en aucun cas des moyens d'archivage imaginables, car leur bande est bien trop sensible et trop fine.

Il s'agit de procéder à du «bricolage» transitoire, en attendant la mise au point d'une solution acceptable, qui pourrait bien être celle des CD enregistrables à format audio, et réutilisables par tous les supports de lecture existants. Mais il est au demeurant tout à fait impossible de rester vissés sur un seul type de document, alors que les anciens systèmes de lecture disparaissent peu à peu, et que les nouveautés se bousculent, nous amenant à une situation de stratification chronologique des supports.

Les temps n'étant plus aux tablettes d'argile de Babylone, la modernité exige la conception d'un système de conservation de masse (SIRANAU), ainsi que le transfert des documents d'un matériel à l'autre dans des conditions de sécurité optimales. Car si les archives sonores se dégradent de plus en plus et sont condamnées à périr physiquement à plus ou moins

long terme, il est crucial de tout numériser, à des fins de sauvegarde, de réutilisation et de communication.

Et de se prendre à rêver à un programme informatique idéal censé contrôler l'état général de conservation des archives, afin de déclencher automatiquement une recopie lors de la détection de la moindre anomalie. De tels logiciels existent bel et bien, mais les problèmes d'intégration et de fiabilité sont encore à résoudre, et sont actuellement l'objet de sérieuses études en Allemagne.

Les travaux en cours au Service Documentation et Archives de la RSR concernent plusieurs projets et divers fonds, à savoir:

Mesures d'urgence

Il s'agit là d'un fonds de 78 tours menacé de perdition. Le travail constitue donc à recopier 25% des fonds, en collaboration avec la Phonothèque nationale. Les documents sonores étant très volatiles, ils se dégradent facilement. Si l'on observe un disque gravé en 1943, on se rend compte que l'information est encore là, mais que la couche de laque sèche et se retire peu à peu, pour finir parfois par se décoller complètement et tomber en miettes ...

Pour parer à cette situation d'urgence, foule de moyens techniques ont été mis en place pour sauver les documents à valeur historique. Un partenariat a ainsi été établi avec la Phonothèque nationale, dans le cadre du budget de MEMO-RIAV, pour tout un travail de recopie des disques de 1936 à 1956, concerne 85'000 unités entre Lausanne et Genève, dont un bon nombre à gravure unique. Les missions propres à chaque institution peuvent dès lors être respectées, à savoir: la conservation pour la Phonothèque nationale et la diffusion pour la RSR.

Archivage des nouvelles productions

Chaque jour, une dizaine d'heures d'émissions sont sélectionnées et cataloguées, afin d'être rendues accessibles par la suite. Il s'agit donc là de la sélection des archives de demain. Principaux critères retenus pour la conservation et l'indexation: les perspectives de réutilisation, ainsi que la sélection naturelle. On compte également avec les choix des producteurs et des journalistes ayant participé à l'élaboration des sujets. Mais il est bon de souligner ici que les directs demandant une organisation toute particulière, de nombreux grands moments de radio ne sont, de ce fait, pas enregistrés de manière concluante. Et bien que l'on dispose toujours d'une bandetémoin (dit le mouchard), pour cause d'obligations juridiques, on ne peut néanmoins les réutiliser, car elles sont de médiocre qualité.

Projet VOCS

Il concerne la Voix de la Culture Suisse. Six cents documents sonores se rapportant à la littérature suisse sont mis à la disposition du public à la Bibliothèque nationale, en collaboration avec les Archives littéraires. Ce projet, en collaboration avec SIRANAU, préfigure l'accès numérique à distance de demain.

Projet SIRANAU

SIRANAU, abréviation de Système Radiophonique pour l'Archivage Numérique Audio, s'occupe quant à lui de constituer un prototype de système d'archivage numérique, destiné à gérer les fonds existants à long terme.

DOSSIER BBS / STELLENANGEBOTE



Sélection des documents et questions pour l'avenir

Qui dit conservation dit également sélection, car l'on ne dispose actuellement de crédits que pour la saisie de 20 à 25% des fonds ... Il s'agit donc de procéder de prime abord à une évaluation intuitive de l'intérêt des documents. Le reste se traitant au fur et à mesure, en fonction des besoins. Mais il reste toutefois très difficile d'être absolument affirmatif sur ce qu'il faut conserver ou laisser, la priorité allant de toute manière aux pièces les plus menacées.

Vu le soutien financier de la *Confédération*, on privilégie également les sujets concernant la Suisse, son histoire et ses personnalités, les *Helveticats*. Sans oublier les reportages d'actualités et autres thèmes où la RSR a été témoin privilégié. On y trouve notamment des sujets sur les organisations internationales genevoises, ainsi qu'une foule de reportages en tout genres, qui constituent l'une des spécialités de Lausanne.

Il n'y a aucun dépôt légal en Suisse pour tout ce qui touche radio et télévision. Contrairement à la France, où il existe pour les programmes nationaux. Ainsi, chaque jour, 8 programmes sont enregistrés et gravés sur CD-ROM à un format compressé, pour se trouver à disposition des chercheurs. Le coût d'une telle opération étant relativement élevé, on ne dispose pas des moyens suffisants pour mettre un dispositif de ce genre sur pied en Suisse pour l'instant.

Quoiqu'il en soit, la numérisation des documents sonores veut dire approche de la meilleure qualité possible du produit. Il faut bien évidemment se servir des appareils de lecture et d'écoute d'autrefois, le défi étant de trouver les courbes de réponses sonores modernes pour l'enregistrement...
Ce qui nous amène au problème quasi philosophique de respect du document d'origine. Souvent améliorer veut dire perdre de l'information. Comme on a pu le constater d'ailleurs avec l'expérience canadienne qui a enregistré ses émissions d'hier comme celles que l'on pourrait trouver aujourd'hui. Ce qui donne un résultat des plus artificiels et dénature par la même occasion l'essence des archives. De surcroît, personne n'a jamais entendu cela!

En résumé, les nouvelles technologies multimédia ne remplacent pas les anciens du jour au lendemain, mais uniquement au terme d'une longue cohabitation. Elles posent une foule de questions pour demain, à savoir: que va-t-on perdre? Assurera-t-on vraiment la conservation? A quel prix? Peuton remplir les différents besoins avec un seul moyen de stockage? Va-t-on au-devant de futures mesures d'urgences pour la conservation et la sauvegarde des informations numériques elles-mêmes, surtout si l'on sait que certaines ne sont déjà plus lisibles à l'heure actuelle? À terme, l'accès à distance remplacera-t-il la commercialisation? L'information se multimédiatisera-t-elle? Si oui, la radio sera-t-elle encore pertinente dans un futur plus éloigné? Car n'oublions pas que Radio Suisse Internationale investit de plus en plus massivement dans le web, avec séquences sonores, images fixes et animées, textes et liens via d'autres sites ...

Compte-rendu rédigé par Evelyne Burkhard

Am Völkerkundemuseum der Universität Zürich ist wegen Pensionierung der langjährigen Bibliothekarin auf den 1. März 1998 oder nach Vereinbarung die

Bibliothekarsstelle 50 - 90 %

neu zu besetzen.

(Denkbar – aber nicht zwingend – ist eine Aufteilung der Stelle zwischen Bibliothekarln und Ethnologln.) Wir suchen eine kompetente, freundliche Person, die mit der neuesten Technologie vertraut ist.

Ihre Aufgaben

- Formalkatalogisierung und Sacherschliessung
- Erwerbung und Zeitschriftenkontrolle (zu reorganisieren)
- Ausleihe und Benutzerbetreuung.

Unsere Erwartungen

- Diplom BBS oder gleichwertige Ausbildung
- mehrjährige Berufserfahrung
- gute Englischkenntnisse.

Wir bitten Sie, Ihre Bewerbung bis zum 15. November an uns zu richten.

Andreas Isler Völkerkundemuseum der Universität Zürich Pelikanstr. 40 8001 Zürich



ifi

Institut für Informatik der Universität Zürich

Das Institut für Informatik sucht per 1. Januar 1999 oder nach Vereinbarung

Bibliothekarin/Bibliothekar

zur Leitung der Institutsbibliothek

Als Alleinbibliothekarin sind Sie verantwortlich für die Literaturversorgung des Lehrkörpers, der Studierenden sowie des wissenschaftlichen Personals.

Wir erwarten von Ihnen:

- Diplom BBS oder ESID
- Kenntnisse des Bibliothekssystems DOBIS/LIBIS
- Gute Englischkenntnisse
- Interesse am Fachgebiet
- Einsatzbereitschaft
- Kontaktfreudigkeit

Wir bieten Ihnen:

- Abwechslungsreiche, selbständige Tätigkeit
- Arbeiten mit neuen Technologien

Sind Sie interessiert? Bitte richten Sie Ihre schriftliche Bewerbung mit den üblichen Unterlagen an:

Institut für Informatik Universität Zürich-Irchel Winterthurerstr. 190 80.57 Zürich

Tel. 01 635 43 57 Email reiher@ifi.unizh.ch http://www.ifi.unizh.ch/